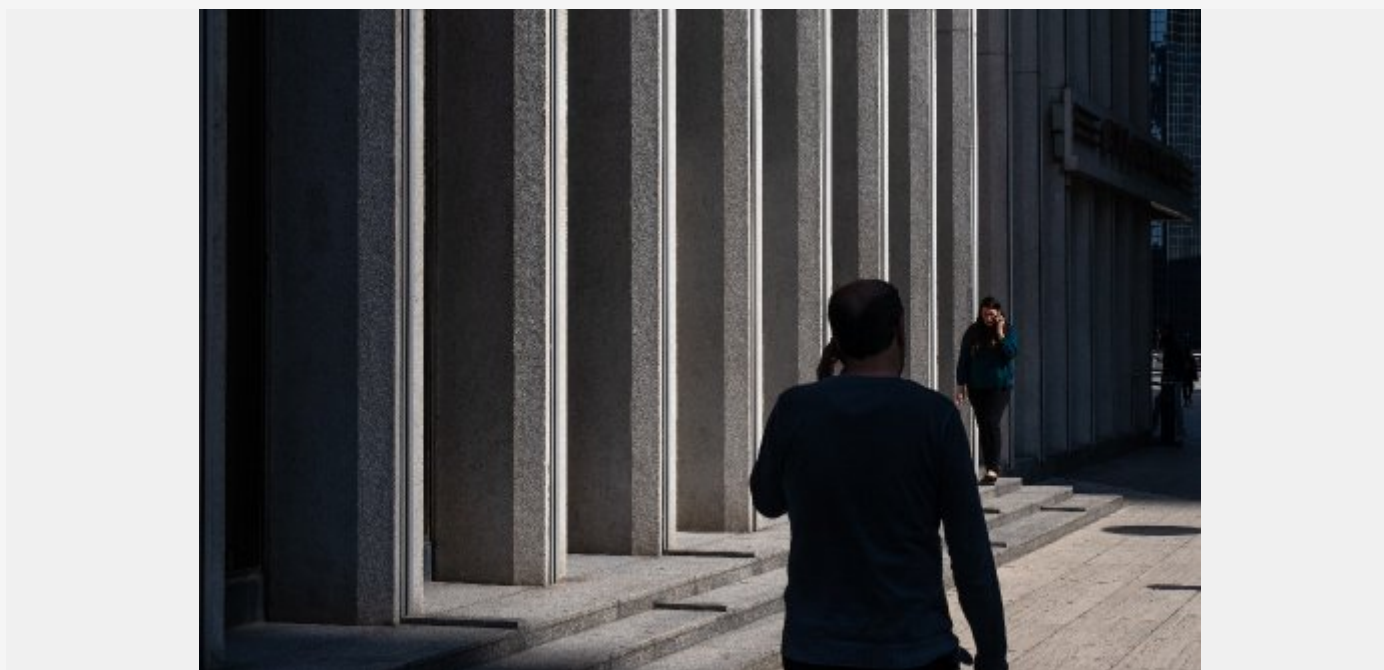


# La 5G se déploie alors que ses effets sur la santé ne sont pas évalués

25 février 2020 / [Laury-Anne Cholez \(Reporterre\)](#)



Face à l'absence d'évaluations sanitaires sur la 5G, les experts sont divisés. Les plus prudents réclament un moratoire, afin de donner du temps à la recherche scientifique. Mais la santé du grand public ne pèse pas lourd face au rouleau compresseur de l'innovation.

---

Cet article est le sixième et dernier volet d'une enquête que Reporterre consacre à la technologie du réseau sans fil de cinquième génération, ou 5G. Tous les volets de l'enquête sont [regroupés ici](#).

---

Il faisait gris sur la place Royale de Nantes. Ce samedi 25 janvier, quelques dizaines de personnes s'étaient réunies autour de la fontaine centrale et brandissaient panneaux et banderoles accusateurs. « 5G Nocide » ou « 5G danger pour notre santé ». Il s'agissait de la première [manifestation internationale contre la 5G](#). Dans le monde entier, des centaines d'associations et collectifs — en France beaucoup d'[anti-Linky](#) — se sont rassemblés pour dénoncer le déploiement de cette cinquième génération de réseau téléphonique qui se présente comme une [révolution de la vie quotidienne](#).



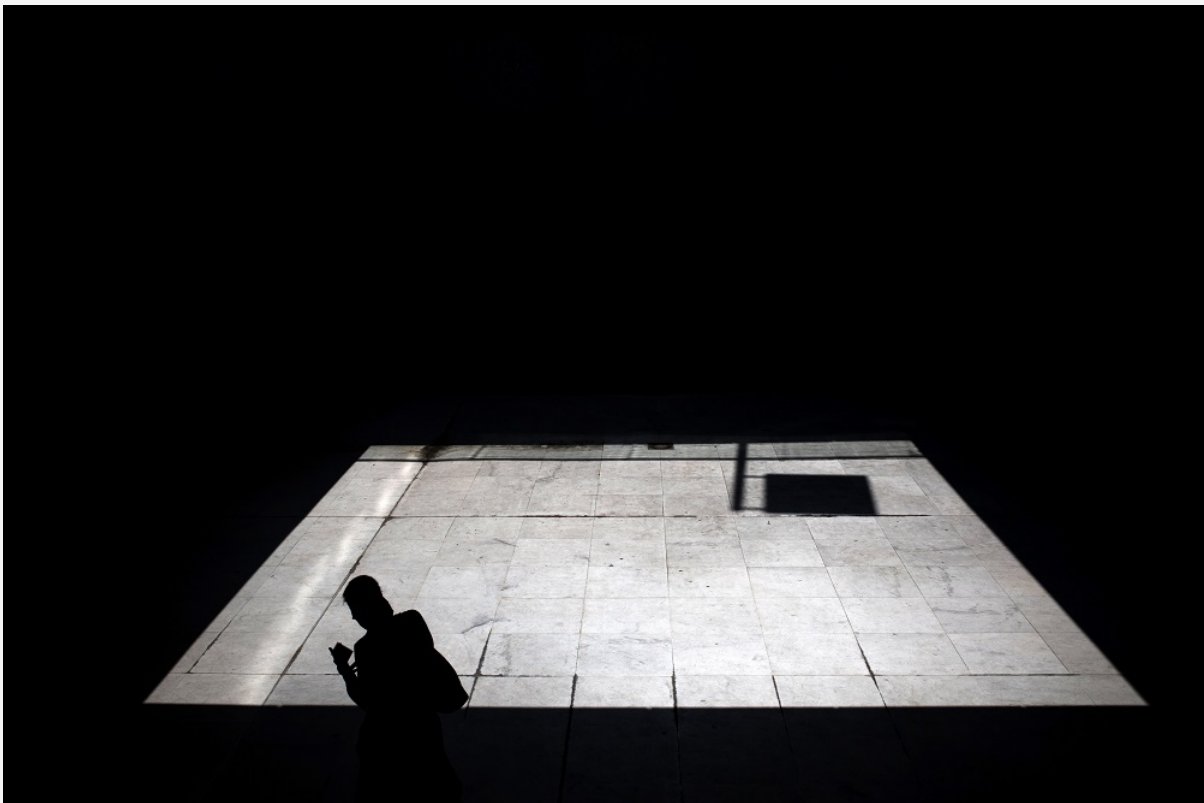
Lors de la mobilisation du 25 janvier contre la 5G, à Nantes.

Car face au matraquage publicitaire et médiatique, les voix discordantes sont chaque jour plus nombreuses pour demander un moratoire. En mars 2019, [Céline Fremault](#) la

ministre de l'Environnement au gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale, **déclarait** au journal *L'Écho* que les Bruxellois « *ne sont pas des souris de laboratoire dont je peux vendre la santé au prix du profit. On ne peut pas laisser planer de doute* ».

Céline Fremault, comme d'autres, s'inquiète de l'impossibilité d'évaluer les conséquences sanitaires de la 5G, dont les ondes millimétriques seront bien **différentes de celles utilisées actuellement pour le réseau 4G**. En septembre 2017, plus de 170 scientifiques issus de 37 pays avaient signé une **tribune** réclamant un moratoire en attendant de meilleures évaluations scientifiques.

Parmi les signataires français les plus connus se trouve le cancérologue **Dominique Belpomme** — qui fait actuellement l'objet d'une **procédure disciplinaire** menée par le Conseil national de l'ordre des médecins. On lui reproche notamment des certificats médicaux attestant d'un « *syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques* » souvent délivrés à des personnes souffrant d'électrosensibilité.



« Il ne s'agit pas uniquement de la téléphonie mobile mais de tous les futurs objets connectés. »

« *J'ai travaillé avec Dominique Belpomme il y a dix ans mais je ne le fais plus depuis de nombreuses années* »

, dit Annie Sasco, cancérologue et également signataire de la tribune. «

*On entend souvent tout et n'importe quoi au sujet de l'électrosensibilité. Si vous voulez être crédible, il faut faire des études irréprochables sur le plan méthodologique avec un groupe témoin de taille suffisante et parfaitement documenté pour avoir de véritables éléments de comparaison. Ce n'est malheureusement pas le cas actuellement. »*

Annie Sasco est médecin épidémiologiste. Son CV est impressionnant. Elle a notamment travaillé au Centre international de recherche sur le cancer, à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et a été directrice par intérim du programme de contrôle du cancer de l'Organisation mondiale de la santé. Si elle refuse de tomber dans la paranoïa, la cancérologue fait part de ses inquiétudes :

Balancer une nouvelle exposition radiofréquence jamais testée sur l'ensemble de la population humaine, c'est faire un pari dangereux. D'autant qu'un cancer ne se développe pas du jour au lendemain. Il faut au minimum dix ans pour en voir les effets. Prenez l'exemple de l'amiante : il faut attendre quarante ans avant le développement d'une tumeur. »

Elle sait toutefois que ses interrogations et ses alertes pèsent bien peu face aux **intérêts économiques en jeu** : « *Il ne s'agit pas uniquement de la téléphonie mobile mais de tous les futurs objets connectés. Difficile de faire entendre une voix scientifique raisonnable à ce sujet. »*

## **Il y a un manque de données scientifiques sur les effets de la 5G**

Pour tenter d'apaiser les craintes, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (**Anses**) a publié le 27 janvier dernier un **rapport** visant à évaluer les risques pour la santé. Un document de 74 pages qui détaille les études existantes et conclut à « *un manque de données scientifiques sur les effets biologiques et sanitaires potentiels liés à l'exposition aux fréquences autour de 3,5 GHz*

[la bande de fréquence utilisée par la 5G] ». L'agence insiste sur « la nécessité de disposer des données décrivant les technologies développées et leurs installations afin de caractériser les niveaux d'exposition associés et d'évaluer les éventuels effets sanitaires. »



En clair : il faut faire plus d'études. Car actuellement, aucune n'a jamais prouvé explicitement le lien entre les ondes électromagnétiques et le développement du cancer. Cependant, l'étude **Interphone** réalisée en 2010 montre un risque accru pour les utilisateurs intensifs de téléphones portables, notamment les jeunes. Sachant qu'à l'époque, on passait bien moins de temps derrière son écran qu'aujourd'hui (soit 3 h 46

par jour chez les 16 à 24 ans en 2016). Même si les résultats d'Interphone avaient été contestés à cause de biais méthodologiques, ce travail a entraîné la classification des ondes électromagnétiques dans la catégorie des « *cancérogènes possibles pour l'Homme* » par l'OMS.

Brigitte Lacour est épidémiologiste au Centre de recherche épidémiologie et statistiques Sorbonne Paris Cité et directrice du registre national des tumeurs solides de l'enfant (CHU de Nancy). Elle a participé à l'étude internationale Mobi-kids, qui analyse la relation entre les technologies de communication (dont les téléphones mobiles) les facteurs environnementaux et le cancer du cerveau chez les jeunes. L'étude a été financée en partie par l'Union Européenne et débutée en 2009. Ses résultats n'ont pas encore été rendus publics. « *L'analyse est complexe car il faut tenir compte de beaucoup de facteurs pour minimiser les biais méthodologiques* », dit la médecin. Les individus doivent en effet se rappeler de quelle façon ils ont utilisé leur téléphone dans les dix dernières années. Et les chercheurs doivent également distinguer les facteurs génétiques et environnementaux. Selon la chercheuse, le retard de publication de l'étude ne découle pas d'une censure : « *Il s'agit plutôt de disponibilité des chercheurs qui doivent à présent écrire leur article.* »

## « La recherche doit être financée par le secteur public »

Un argument qui convainc à moitié Annie Sasco, médecin épidémiologiste, qui attend avec impatience les résultats de Mobi-kids. Elle considère qu'un délai supérieur à trois ans après que les chercheurs aient écrit à la Commission européenne qu'« *une publication est en préparation* » est très long. Elle plaide aussi pour une multiplication des études indépendantes. « *Pour que les décideurs décident, il faut qu'ils soient informés de façon honnête grâce à une recherche financée par le secteur public. Or, c'est de plus en plus difficile de nos jours car les universités multiplient les partenariats avec le privé. Le chercheur financé par un opérateur de téléphonie aura-t-il la liberté de donner ses résultats ?* » Des craintes légitimes lorsqu'on connaît le **poids des lobbies autour de l'industrie du tabac**

par exemple, ou à propos des [pesticides](#).

Même si les scientifiques réussissent à faire leur travail, les responsables politiques auront-ils le courage de freiner le déploiement de cette nouvelle technologie ? Sébastien Soriano, le directeur de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) demeure sceptique. [Interrogé par le site 01.net](#) sur l'incessant renouvellement des standards téléphoniques, il confesse son impuissance : « *Cela dépasse largement le cadre de l'Arcep et c'est une question plus générale que les télécoms. Ce sont les consortiums qui animent les agendas de manière informelle. Il est peut-être temps que le politique ait son mot à dire* ». Une déclaration qui a fait bondir Stéphane Kerckhove, délégué général de l'association [Agir pour l'environnement](#) : « *Cela montre bien que la succession de nouvelles technologies est promue par des opérateurs et qu'il serait temps que l'État reprenne la main pour mieux réguler tout ça* ».

## [Les associations lancent un recours en justice](#)

Le 17 février dernier, Agir pour l'environnement et l'association [Priartem](#), qui travaille sur les risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques, ont déposé un recours devant le Conseil d'État. Les deux associations attaquent l'arrêté relatif aux modalités et aux [conditions d'attributions des fréquences](#) ainsi que le décret relatif aux redevances versées par les opérateurs pour bénéficier de la 5G.



Manifestation du 25 janvier contre la 5G, en Espagne.

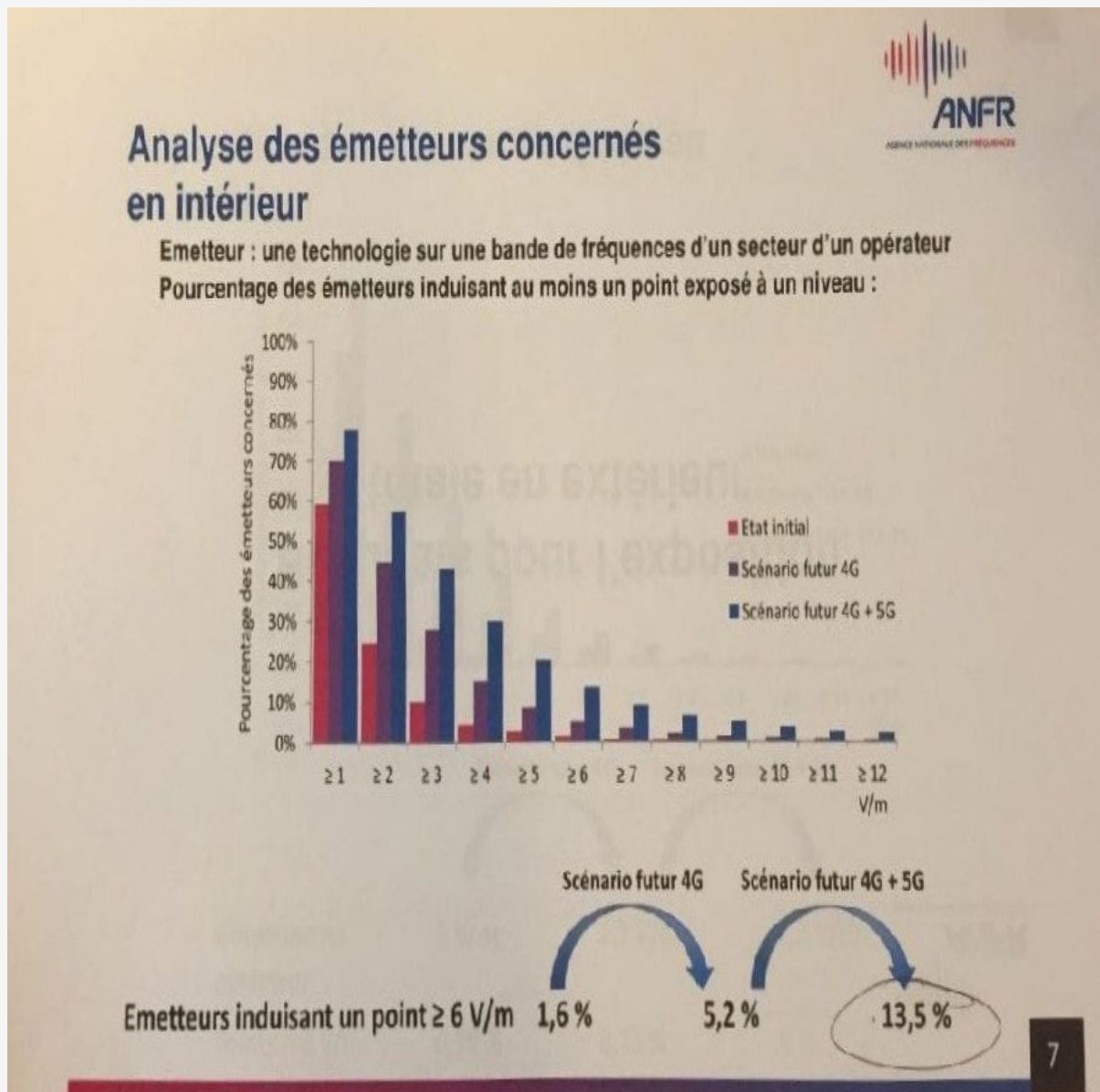
Leur avocat, M<sup>e</sup> François Lafforgue du cabinet TTLA, explique que les principes de sobriété et d'efficacité énergétique, inscrits dans le code de l'énergie, ne sont **pas respectés par la 5G**. Il invoque également des inquiétudes sanitaires : « *Si on prend les dernières lignes du rapport de l'Anses, on est dans le flou le plus absolu compte tenu du manque de données. On fait primer la liberté d'entreprendre sur la protection de la santé et l'environnement.* » Au titre du principe de précaution, les associations environnementales demandent donc un moratoire sur le développement de la 5G.

**« On continue cette fuite en avant vers toujours plus d'ondes dans notre environnement »**

Si les études médicales demeurent inexistantes, certaines données interrogent. « *Quand un opérateur ou un équipementier vous répond qu'il ne sait pas évaluer l'exposition aux ondes induite par la 5G, c'est au mieux de l'incompétence, au pire un mensonge* », fustige Stéphen Kerckhove, de l'association Agir pour l'environnement. Bouygues, Orange, SFR et Free ont effectivement mené des expérimentations dans



plusieurs dizaines de villes en France et certaines sont terminées — la liste se trouve [ici](#). Mais Stéphen Kerckhove n'a jamais réussi à obtenir le moindre résultat et reste persuadé que l'exposition aux ondes va mécaniquement augmenter. Pour le prouver, un document de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) montre que l'exposition aux ondes progresse crescendo avec la 5G. Contactée, l'agence n'a pas souhaité répondre à nos questions.



De quoi entretenir les inquiétudes de Sophie Pelletier, la présidente de Priartem : « *On sait que les ondes ont un impact sur notre cerveau. On a des personnes qui manifestent des troubles de l'électrosensibilité qui sont reconnus par l'Anses. Les clignotants s'allument partout et pourtant, on continue cette fuite en avant vers toujours plus d'ondes dans notre environnement.* »

**Lire aussi :** [5G, la grande enquête](#)

**Source :** Laury-Anne Cholez pour *Reporterre*

**Photos :**

- . chapô : © [Mathieu Génon/Hans Lucas/Reporterre](#)
- . [Craig Allen / Flickr](#)
- . Sticker. [@Nulookrefinish](#)
- . Manifestations. [Stop5ginternationale](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Enquête](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-5G-se-deploie-alors-que-ses-effets-sur-la-sante-ne-sont-pas-evalues>